

**Par décret Présidentiel n° 2021-93 du 5 août 2021.**

Monsieur Mustapha Oun Nabli est nommé conseiller auprès du Président de la République, chargé des affaires européennes.

**Par décret Présidentiel n° 2021-94 du 5 août 2021.**

Monsieur Walid Hajjam est nommé conseiller auprès du Président de la République.

**Par décret Présidentiel n° 2021-95 du 5 août 2021.**

Monsieur Nizar Ayed, administrateur général, est chargé des fonctions de directeur général d'administration centrale à la Présidence de la République.

**Par décret Présidentiel n° 2021-96 du 5 août 2021.**

Madame Yamina Mahmoud, gestionnaire général de documents et d'archives, est chargée des fonctions de directeur général d'administration centrale à la Présidence de la République.

**Par décret Présidentiel n° 2021-97 du 5 août 2021.**

Monsieur Mounir Abdelnabi, colonel-major magistrat, est chargé des fonctions du procureur général de l'Etat, directeur de la justice militaire.

**Décret Présidentiel n° 2021-98 du 6 août 2021, portant nomination d'un chargé du ministère de la santé.**

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment son article 80,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-69 du 26 juillet 2021, relatif à la cessation de fonctions du Chef du Gouvernement et de membres du Gouvernement.

Prend le décret Présidentiel dont la teneur suit:

Article premier - Monsieur Ali Mrabet, est chargé de gérer les affaires du ministère de la santé.

Il est attribué à l'intéressé le rang et les avantages d'un ministre, prévus par le décret du 12 février 1992 et le premier alinéa de l'article 4 du décret du 30 mai 2000.

Art. 2 - Le présent décret Présidentiel sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 6 août 2021.

*Le Président de la République*

**Kaïs Saïed**